

Pas d'arnaque éolienne ni à MOUZAY ni ailleurs

La municipalité de MOUZAY a adressé une lettre aux propriétaires de parcelles « *pouvant accueillir un parc éolien* » ... « *afin de pouvoir répondre ... aux entreprises qui nous sollicitent je souhaiterais connaître votre position sur ce sujet...* »... Elle est donc d'accord avec l'implantation d'éoliennes industrielles mais sur quel mandat des Mouzéens ?

Comment une municipalité peut-elle faire du **démarchage** pour un **projet industriel privé** et ne contacter que les propriétaires susceptibles de tirer profit de la location de leurs terres alors que, tous les habitants à des kilomètres à la ronde qui en subiront les nuisances, ne sont ni informés ni appelés à donner leur avis ?

Énorme zizanie locale à venir entre ceux qui touchent et ceux qui subissent.

Comment des élus peuvent-ils décider d'imposer à leurs concitoyens une perte de valeurs de leurs biens, des nuisances sanitaires partout constatées et une augmentation de leur facture d'électricité : la hausse de la CSPE (indiquée au dos des factures) pour assurer un « complément de rémunération » aux promoteurs ?

La période de froid vient de démontrer **l'arnaque technologique** : la production éolienne a été, sur toute la France, incapable de répondre aux besoins de la consommation, avec l'absence de vent, la production fut fréquemment nulle : pour compenser **l'intermittence des éoliennes et leur absence de production, il a fallu recourir aux centrales thermiques gaz et charbon ... émettrices de CO2 et importer de l'électricité à des prix exorbitants : 4 fois le prix ordinaire du marché.**

Voici les énergies lourdement subventionnées (près de 7 Milliards d'euros /an)

bioénergies	1 000	soit	1,1 %
éolien	2 785	soit	3 %
solaire	595	soit	0,6 %

L'éolien a été particulièrement irrégulier, produisant seulement 0,374 GW le 30 décembre à 16H30 soit 0,53% de la production électrique française.

Pendant cette période l'éolien a représenté moins de 2 % de la production électrique française pendant plus d'un tiers du temps, et plus de 5 % moins de 14 % du temps.

Le masque est tombé : l'intermittence des éoliennes est un risque pour la sécurité des réseaux de distribution et un surcoût pour les consommateurs et tout cela pour les profits des industriels et financiers privés.

L'argument égoïste de certains élus est que la commune bénéficiera de « retombées financières et de travaux annexes compensatoires) or la manne communale est seulement de quelques dizaines d'euros par habitant alors que ces derniers sont taxés de dix à quinze euros pour chaque euro de « retombée financière » pour la commune : ce sont les consommateurs qui supportent au final les largesses de l'État pour les industriels privés de l'éolien.

Cette industrialisation du milieu rural a des conséquences catastrophiques pour l'économie locale : perte d'attrait des paysages et du patrimoine architectural entraînant le reflux des touristes, et de l'économie locale et résidentielle. Partout à proximité des aérogénérateurs industriels d'électricité les riverains protestent contre les nuisances sanitaires, le syndrome éolien et la dévalorisation de leurs biens qui sont partout constatés et contestés.

Pourquoi la municipalité n'organise-t-elle pas une information contradictoire des habitants ? Pourquoi les habitants des communes voisines qui seront impactées à des kilomètres ne sont-ils pas informés et consultés ?

Le Sénateur d'Indre et Loire Jean GERMAIN dans une tribune « Sommes nous enfumés par les éoliennes géantes » avait alerté l'opinion tout comme de nombreux élus de l'Indre et du Sud Touraine qui dans une lettre au Préfet de Région

« Élus de la Touraine du Sud, du Boischaut-Nord, de la Brenne, nous nous tournons vers vous pour que nos territoires, dont la richesse naturelle et culturelle est l'un des principaux atouts, ne soient pas sacrifiés à la spéculation éolienne aveugle qui est en train de prendre une ampleur chaque jour plus inquiétante...

...Nous estimons que ces exceptionnelles richesses et que les efforts conduits jusqu'à maintenant pour les valoriser se trouvent aujourd'hui gravement compromis par l'irruption anarchique d'installations industrielles dont la prégnance et le gigantisme sont totalement incongrus par rapport aux caractéristiques de nos communes rurales. »

Nous appelons les habitants à s'informer avant d'être « enfumés » par des industriels privés et des élus qui agissent pour des raisons idéologiques coupées des réalités.

Propriétaires informez- vous avant de signer un bail :

En cas de disparition de ces sociétés, les propriétaires de parcelles, ou leurs successeurs, soumis à des baux emphytéotiques se retrouveront « avec des tas de ferraille de plusieurs dizaines de tonnes qu'ils devront évacuer à leur frais ».

La sauvegarde des attraits du Sud Touraine, de la tranquillité et de la qualité de vie et de la valeur des biens de chaque habitant est indissociable de la protection du cadre naturel et patrimonial.
Pas d'industrie éolienne privée en Touraine du Sud.

Association Environnementale du Sud Touraine pour toute information aest37@orange.fr